



HAL
open science

Trouver sa place dans le secteur académique, un projet de moins en moins attractif pour les doctorants ?

Julien Calmand, Jean-François Giret

► To cite this version:

Julien Calmand, Jean-François Giret. Trouver sa place dans le secteur académique, un projet de moins en moins attractif pour les doctorants ?. Education et socialisation - Les cahiers du CERFEE, 2020, 58, 10.4000/edso.13502 . halshs-03247060

HAL Id: halshs-03247060

<https://shs.hal.science/halshs-03247060>

Submitted on 12 Apr 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Trouver sa place dans le secteur académique, un projet de moins en moins attractif pour les doctorants ?

Julien Calmand et Jean-François Giret

Introduction

- 1 La question du devenir professionnel des docteurs est au cœur des politiques européennes de recherche et d'éducation. Depuis plus de vingt ans, de nombreuses déclarations¹ ont visé à modifier et standardiser le doctorat et la formation doctorale. Dans un contexte de concurrence accrue mondialisée, favoriser l'intégration des docteurs, faire en sorte de faciliter leur mobilité géographique et professionnelle, dans les différents types d'emplois qu'ils soient publics et privés, apparaissent comme des priorités politiques, scientifiques et économiques (Commission Européenne, 2005)².
- 2 La montée en puissance de nouveaux types de gestion de cette « main d'œuvre hautement-qualifiée » (Musselin & Enders, 2008) associée à une réduction croissante des dépenses budgétaires dans le secteur public (Francès, 2013) remet en cause l'idée de l'« emploi à vie » des chercheurs et enseignants-chercheurs dans de nombreux pays européens (Bleiklie, et al., 2011). En début de carrière, les docteurs sont confrontés à une instabilité croissante dans l'emploi dès lors qu'ils souhaitent intégrer la recherche publique, que ce soit dans les universités ou dans les centres de recherche. Le principe d'un accès très progressif à l'emploi permanent dans le secteur académique s'inscrirait selon un modèle de tournoi³ qui permettrait de révéler la productivité des doctorants lors d'épreuves successives. Les contrats postdoctoraux ou les postes d'enseignants-chercheurs à durée limitée seraient un moyen d'organiser la compétition en sélectionnant les candidats les plus performants dans les années qui suivent le doctorat. Ce modèle fait pourtant débat dans les pays où il est mis en place : il est source d'inégalités entre jeunes docteurs et ses effets sur la liberté académique des chercheurs sont questionnés (De George, 2003). Cette évolution va de pair également

avec une évolution des modes de financements de la recherche, qui peut accentuer la transformation des emplois. La recherche par projet nécessite une main-d'œuvre flexible qui concerne notamment les plus jeunes (Lanciano-Morandat, 2013). Or, cette instabilité des emplois, lorsqu'elle est récurrente et qu'elle s'accompagne de difficultés économiques, sociales ou du sentiment de ne pas être intégrés dans un environnement de travail, conduit à une précarité des jeunes en début de carrière (Grelet et Mansuy, 2004). Si elle concerne avant tout les jeunes sans diplôme dont les ressources sont les plus fragiles, cette précarité n'épargne pas les plus diplômés lorsqu'elle déstabilise d'autres sphères plus personnelles de leur vie (Murgia et Poggio, 2014). Bataille et al. (2017) montrent comment cette précarité des jeunes post-doc en Suisse les conduit à choisir d'autres alternatives professionnelles, face à des débouchés dans l'enseignement supérieur, qu'ils jugent de plus en plus incertains⁴. Elle renforce également les inégalités d'accès aux carrières académiques. Dans la majorité des pays, les jeunes femmes semblent souvent les plus vulnérables dans ce processus d'allongement du temps d'attente avant la stabilisation (del Rio Carral, Fusulier, 2013 ; Bozzon et al., 2017, Calmand, 2018). Mais l'injonction fréquente à la mobilité géographique par le biais des post-docs génère aussi d'autres inégalités qui varient selon les disciplines, l'accès à des financements ou les expériences passées de mobilité (Bonnard et al., 2017 ; Herschberg et al., 2018). Enfin, s'ajoutent en France comme dans d'autres pays, des inégalités par établissements et laboratoires de recherche, les candidats venant d'établissements non universitaires mais considérés comme « prestigieux » pouvant dans certaines disciplines tirer avantage de cette compétition (Espinola, 2018).

- 3 Cette recherche⁵ se propose plus précisément d'étudier l'évolution des projets professionnels des jeunes en fin de thèse en France. Les enquêtes sur le devenir des docteurs semblent indiquer dans différents pays et depuis quelques années, qu'une partie importante d'entre eux, souvent majoritaire, se dirige en dehors de l'emploi du secteur académique (Lee et al., 2010 ; Passaretta et al., 2019). En France, deux facteurs explicatifs et complémentaires peuvent influencer cette évolution, même s'ils ne sont pas exclusifs. En premier lieu, la dégradation relative des emplois dans le secteur académique par rapport à d'autres emplois peut décourager l'intérêt des doctorants pour le secteur académique. En second lieu, la politique de professionnalisation du doctorat et de la formation doctorale qui vise à adapter les jeunes docteurs aux évolutions du marché du travail, cherche à faire évoluer leur choix professionnel. Les données du dispositif longitudinal Génération du Céreq sur le devenir professionnel des docteurs nous permettront de tester cette hypothèse. Ces enquêtes présentent l'intérêt d'étudier les déterminants de leur intégration professionnelle dans différents emplois (Bonnard et al., 2016 ; Margolis et Miotti, 2017). Dans ce travail, nous les mobiliserons pour chercher à expliquer la baisse de l'intérêt des jeunes docteurs pour le secteur académique, en essayant de tenir compte des profils scolaires, universitaires et sociaux de ces jeunes docteurs mais également de l'état du marché du travail dans lequel ils s'insèrent.

Transformation de la formation doctorale et montée en puissance de la professionnalisation

- 4 Historiquement, en France, le doctorat est profondément lié aux carrières à l'université et dans les facultés (Karady, 1973 ; Charle, 1994). Il est, depuis longtemps, le diplôme réglementaire permettant d'accéder aux carrières académiques c'est-à-dire aux professions d'enseignants-chercheurs (Musselin, 1996). Le nombre de docteurs, en France est fortement corrélé aux besoins d'encadrement des étudiants dans les facultés et universités. Progressivement, avec la création de centres de recherche publics, dans la seconde moitié du vingtième siècle, d'autres perspectives professionnelles se sont ouvertes aux docteurs (Picard, 1999). Plus récemment, dans un contexte de globalisation des économies, de concurrence à l'innovation entre les entreprises mais aussi de réduction mondialisée des postes permanents dans la recherche publique (Enders, 1999), les docteurs sont appelés à envisager leur devenir professionnel dans le privé. Cette incitation apparaît comme un des moteurs des réformes du doctorat engagées en Europe depuis plus de vingt ans.
- 5 En France, les écoles doctorales, créées en 2000, ont pour mission, entre autres, de préparer au mieux les docteurs à la poursuite de leur carrière. L'État, grâce à la mise en place de décrets, leur a donné tout un arsenal réglementaire permettant d'atteindre cet objectif. Cependant, lors de la création des écoles doctorales, la formation vers les carrières académiques restait une prérogative des Centres d'Initiation à l'Enseignement Supérieur (CIES). Or, ce dispositif national préparant au métier d'enseignant-chercheur a disparu en 2011 et la responsabilité de ces formations a été confiée aux universités ou aux regroupements d'universités. Comme l'a souligné un rapport de l'IGAENR (Ghis et Louis, 2003), les écoles doctorales se sont donc très rapidement tournées vers la préparation de l'insertion en dehors des structures académiques, en développant différentes actions comme les doctoriales ou le dernier chapitre de la thèse en partenariat avec l'Association Bernard Grégory. La professionnalisation du doctorat s'est ensuite poursuivie avec la loi LRU (Loi Relative aux Libertés et Responsabilités des Universités) de 2007 qui a confié aux universités la mission de l'insertion professionnelle de leurs étudiants. L'un des enjeux pour les écoles doctorales a été de préparer les doctorants à une large variété de débouchés, en mettant notamment en avant le développement de compétences transversales durant le parcours de formation, susceptibles d'être mises à profit dans une diversité de carrières plus ou moins liées à la recherche (Biaudet et Wittorski, 2015). D'autres formations plus ciblées vers le secteur privé se sont développées. C'est par exemple le cas des formations à l'esprit d'entreprendre dans les cursus doctoraux, dont des *business games* pour des « apprentis scientifiques » (Frances et Le Lay, 2017).
- 6 La présentation du doctorat dans les textes officiels insiste sur cette évolution. L'article 1 de l'arrêté du 27 mai 2016 précise que le diplôme de doctorat peut s'obtenir dans le cadre de la formation initiale et de la formation tout au long de la vie et qu'il se définit comme une expérience professionnelle dans laquelle « les compétences spécifiques acquises au cours de cette formation permettent d'exercer une activité professionnelle à l'issue du doctorat dans tous les domaines d'activités, dans le secteur public aussi bien que privé ».
- 7 Durant leur parcours de thèse, les doctorants ont, selon les universités et les écoles doctorales, à leur disposition tout un ensemble d'outils permettant de connaître les

conditions de poursuite de carrière sur le marché du travail. Les réflexions sur l'après-thèse deviennent souvent centrales dans les formations proposées aux doctorants, même si l'absence fréquente de ciblage disciplinaire de ces formations et leur difficulté à appréhender la professionnalisation, notamment en sciences humaines et sociales, peuvent parfois poser problème (Fisher, 2018 ; Bart et Fisher, 2016). La multiplication d'enquêtes sur le devenir professionnel des docteurs, au niveau national mais aussi au niveau local (Calmand, 2016) est un autre exemple de la volonté de sensibiliser largement les doctorants à leur devenir professionnel. A cela, s'ajoute maintenant un suivi plus régulier des parcours de thèse : les écoles doctorales mettent en place des comités de suivi de la thèse qui doivent aborder, en principe, le thème de leur devenir professionnel.

- 8 Cette évolution questionne le fonctionnement du champ de la recherche et de l'enseignement supérieur dans son ensemble, en modifiant progressivement sa seule voie d'accès qui est le doctorat. La sociologie s'est intéressée depuis de nombreuses années à la manière dont s'y organisent les recrutements sur les emplois permanents. Bourdieu (1984) a été l'un des premiers à mettre en évidence le rôle de « l'arbitraire » dans ces processus d'entrée dans le corps (Bourdieu, 1987, p. 87). Si les frontières du champ universitaire par rapport à d'autres champs sont plus codifiées du fait, par exemple, de la possession de titres universitaires, des frontières moins objectivées apparaissent selon les époques et les situations. Viry (2006) s'est attaché à décrire le parcours à étape et la succession d'épreuves depuis la soutenance, en soulignant notamment l'importance des épreuves non instituées dont les conséquences peuvent être capitales pour faire carrière, même si elles ne sont pas obligatoires. La recherche de coopérations scientifiques ou la présentation à des séminaires peuvent apparaître décisifs dans ce processus⁶. Basée sur une approche plus socio-économique, Musselin (1996) propose une analyse des normes et des jugements qui vont motiver les décisions de recrutement dans le cadre d'une ambiguïté autour des standards définissant la qualité. L'évaluation au travers des productions scientifiques dans un contexte d'asymétrie d'informations peut de ce fait entraîner des choix qui peuvent paraître contestables : les normes d'évaluation diffèrent selon les universités et les jurys et sont sources d'incertitude. Les débats sur le poids du localisme dans le recrutement des jeunes docteurs illustrent les tensions qui existent dans ce processus de sélection. Les calculs de Godechot et Louvet (2008) sur la base des thèses soutenues en France entre 1972 et 1996, montrent par exemple, que même sous des hypothèses très restrictives sur la spécialisation des certains profils et la mobilité des candidats locaux, les chances de réussite de candidats locaux dans un recrutement de maître de conférences restent toujours très largement supérieures à celles des extérieurs. Le mécanisme demeure relativement transversal aux disciplines mais oppose les universités selon leur taille et leur ancienneté. Si le localisme permet de réduire l'incertitude pour l'université, il conduit parfois à douter du caractère équitable du processus, d'autant plus que la mesure du localisme devrait être plus transparente, si l'on ne souhaite pas l'interdire complètement (Cibois, 2008).
- 9 Une augmentation de l'incertitude liée à des difficultés croissantes de se stabiliser peut alors affecter les aspirations professionnelles d'une partie des doctorants. Pour Pierre Bourdieu par exemple, ces mécanismes s'expriment par le pouvoir universitaire et la capacité des agents ayant les positions les plus dominantes dans le champ à agir sur les aspirations des prétendants aux postes permanents. L'incertitude est une caractéristique intrinsèque du champ universitaire, elle est entretenue volontairement

et fait partie de l'« illusio » du champ, c'est-à-dire la croyance aux jeux et à ses enjeux. Menger (1989) propose une autre lecture du rôle de l'incertitude dans les carrières dans la recherche publique. En comparant les carrières de chercheurs à celles des artistes, il explique que l'incertitude, le fait qu'il y ait beaucoup de prétendants et peu d'élus apparaît comme le moteur des activités créatrices. Les chances de réussite plus ou moins faibles dans les activités incertaines expliquent pourquoi les individus sont prêts à accepter des débuts de carrières chaotiques marquées par la précarité financière, matérielle et le manque de reconnaissance ou d'accès aux récompenses. Transposés aux débuts de carrières des docteurs, cela explique l'investissement et l'engagement dans des périodes d'emploi précaires comme les expériences postdoctorales. Enfin, l'approche de Menger justifie la mise en place des processus de professionnalisation au sein des activités artistiques et de leur mode d'enseignement. La professionnalisation permettrait d'assurer la reconversion vers d'autres carrières et donc de minimiser les risques si le jeune docteur est conduit à renoncer à son premier choix. L'enquête qualitative réalisée par Chao et al. (2015) met cependant surtout en avant chez les doctorants une tension liée aux expériences de solitude, à une indétermination sociale et à une incertitude professionnelle, qui finalement relativise la solitude créatrice que peut défendre Menger : les « discours pessimistes des chercheurs » et dans le secteur académique par « une expérience de la précarité » renforceraient les doutes sur leur avenir (Cho et al., 2015).

Une baisse des aspirations pour la recherche et l'enseignement supérieur ?

- 10 Plusieurs enquêtes statistiques permettent en France d'étudier le devenir professionnel des docteurs. Certaines sont réalisées de manière plus ou moins régulières, au niveau local par les universités ou les regroupements d'universités et portent parfois sur plusieurs cohortes de diplômés issus de ces universités. D'autres sont réalisées au niveau national : elles peuvent se référer à des publics spécifiques comme l'enquête de l'APEC portant sur les docteurs passant par l'APEC⁷ ou l'enquête réalisée par l'ANRT⁸ sur les docteurs CIFRE⁹. Plus récemment, l'enquête IPDOC du Ministère de l'Enseignement Supérieur, menée par une soixantaine d'universités ou de regroupements, a permis au premier semestre 2018 d'observer la situation professionnelle, 36 mois après la thèse de 7 055 jeunes docteurs en France. Ayant plus d'ancienneté et de régularité, les enquêtes longitudinales Génération du Céreq et plus particulièrement les extensions concernant les diplômés du doctorat peuvent également être mobilisées : c'est le choix que nous avons fait dans la suite de ce travail. Ces enquêtes, qui sont mises à disposition de la communauté scientifique dans le cadre du portail Quetelet Progedo Diffusion, permettent, à intervalles réguliers de trois ans, d'interroger des cohortes de jeunes sortants du système éducatif sur leurs parcours professionnels pendant les trois premières années passées, après l'obtention du diplôme du CAP au doctorat. Le champ de ces enquêtes concerne des jeunes de moins de 35 ans, de nationalité française, inscrits dans un établissement de formation durant l'année universitaire en France métropolitaine et résidant en France au moment des diverses interrogations, ce qui conduit, lorsque l'on étudie les docteurs, à une restriction du champ. Les enquêtes du Céreq portent sur l'insertion des jeunes et écartent donc tous les diplômés de plus de 35 ans¹⁰. Les docteurs partis à l'étranger ne

sont pas enquêtés, ce qui peut réduire pour certaines disciplines le nombre de docteurs privilégiant la recherche du fait de périodes de post-doctorat à l'étranger qui peuvent être de plus en plus longues. Les enquêtes Génération, 2004, 2010 et 2013, qui ont un module de questions communes sur les conditions de thèses, permettront de disposer d'informations précises sur le type de financement du doctorant ou son laboratoire d'accueil. Elles pourront contribuer à l'explication des aspirations professionnelles au moment de leur soutenance de thèse. Ces dernières restent cependant posées de manière rétrospective au moment de l'enquête, c'est-à-dire trois ans après la soutenance, ce qui peut dans certains cas, poser le problème d'une reformulation *a posteriori* du projet.

- 11 A partir de ces enquêtes, le tableau 1 montre la chute des aspirations professionnelles des jeunes docteurs vers le secteur académique, même s'il reste encore majoritaire. La part des docteurs déclarant vouloir travailler dans la recherche publique est passée de 70 % en 2004 à 55 % en 2010, pour finalement s'établir à 48 % en 2013. La baisse est d'autant plus impressionnante, que depuis la fin des années 80, le Céreq montrait, sur des dispositifs d'enquête plus anciens, que cette préférence pour le secteur académique était relativement stable, autour de 70 %, indépendamment des conditions d'insertion des diplômés. Deuxième constat, la part des docteurs voulant travailler dans le privé augmente globalement de 11 points, mais ne représente en 2013, qu'un tiers des aspirations professionnelles des jeunes docteurs, au bénéfice principalement de la recherche dans le secteur privé. Cependant, ce sont les autres projets qui concernent par exemple le secteur public, les organisations internationales, le secteur associatif qui ont le plus augmenté.
- 12 Tableau 1. Projet professionnel des docteurs au moment de leur soutenance par disciplines.

	Projet professionnel à la soutenance de thèse (en %)								
	Génération 2004			Génération 2010			Génération 2013		
Disciplines	Recherche publique	Privé	Autre	Recherche publique	Privé	Autre	Recherche publique	Privé	Autre
Mathématiques-physiques	74	19	7	59	32	9	36	45	19
Sciences de l'ingénieur-informatique	58	35	7	44	52	4	33	54	14
Chimie	56	41	4	36	57	7	38	45	17
SVT	66	21	13	59	32	9	48	25	28
Droit, économie et gestion	77	15	8	73	20	7	76	13	11

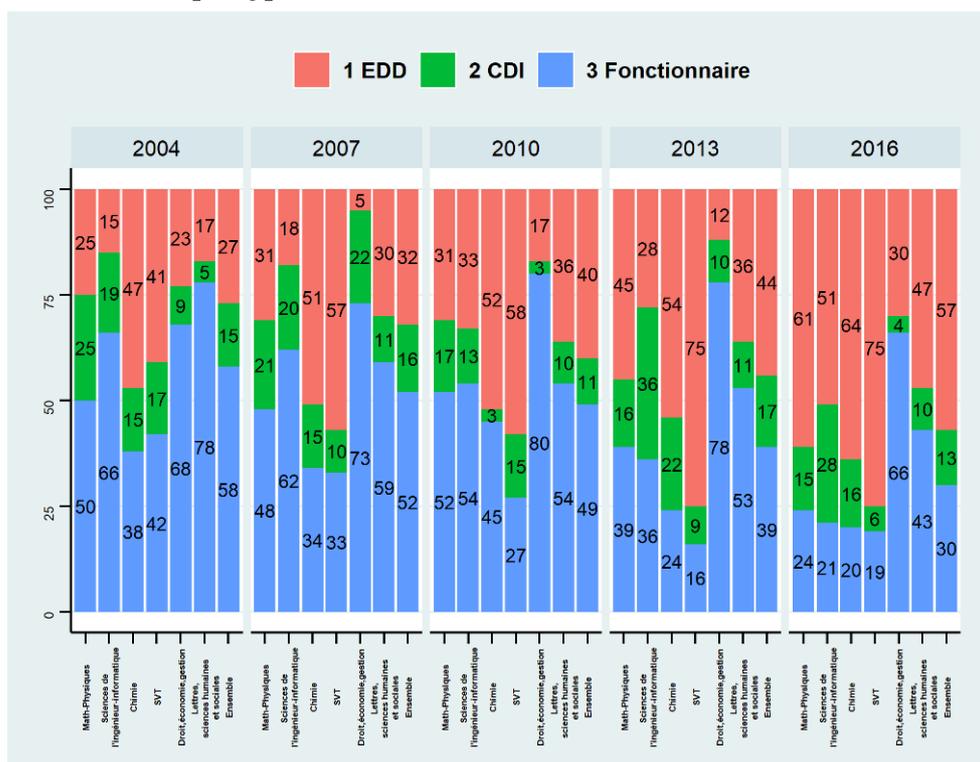
Lettres, sciences humaines et sociales	83	7	10	76	14	10	73	7	20
Ensemble	70	21	9	58	34	8	48	33	19

Source : Enquêtes Générations 2004, 2007, 2010, 2013 du Cereq, exploitation auteurs

- 13 La baisse est différente en fonction des disciplines et des possibilités de carrière dans les différents secteurs. Ainsi, la part des docteurs en mathématiques et physique qui déclaraient vouloir travailler dans le privé au moment de leur soutenance de thèse a plus que doublé, en passant de 19 % à 45 % au cours de ces dix années. Inversement, le poids du secteur académique dans les aspirations des docteurs en sciences exactes, alors qu'il était majoritaire en 2004, n'est plus que de 33 % pour les sciences de l'ingénieur, 36 % en mathématiques physique et 38 % en chimie. Il reste légèrement inférieur à 50 % en sciences de la vie de la terre mais avec une chute de 18 points par rapport à 2004. La baisse est plus mesurée en sciences sociales mais demeure significative : le part du secteur académique passe de 87 % à 75 % (-12 points) et de 79 % à 75 % (-4 points) en droit-économie-gestion. Ces évolutions soulignent un changement assez net de perspectives professionnelles des docteurs, au moment au moins de leur soutenance de thèse, après leur expérience d'au moins trois années passées en doctorat. Il s'agit dès lors, d'étudier les ressorts qui pourraient expliquer ces transformations.
- 14 Deux hypothèses complémentaires peuvent expliquer cette évolution. La première concerne les conséquences de la professionnalisation du doctorat et de la formation doctorale qui a pu avoir des effets sur les aspirations professionnelles en fin de thèse. Une explication complémentaire réside dans l'incertitude accrue des carrières professionnelles dans le secteur académique, alors que dans d'autres secteurs, les emplois proposés peuvent permettre une meilleure stabilisation. Les conditions d'intégration dans le secteur privé sur des emplois qualifiés différent néanmoins selon les disciplines, le dynamisme de la recherche et développement dans les différents secteurs et les concurrences avec d'autres diplômés (Duhautois et Maublanc, 2006)
- 15 En France, les conditions d'accès aux emplois académiques sont de plus en plus difficiles, du fait de la réduction des postes permanents ouverts aux différents concours. A l'université, en 1998 le recrutement de maître de conférences s'élevait à 2 797 postes, tandis qu'en 2014, il n'atteignait que 1 203 postes de MCF, soit une diminution d'environ 60 %. Au CNRS, entre 2008 et 2016 pour les chercheurs, tous grades confondus, le nombre de postes mis au concours annuellement est passé de 401 à 300 et de 456 à 294 pour les ingénieurs et les techniciens¹¹.
- 16 La réduction des postes de permanent et la diffusion d'un nouveau modèle de gestion des débuts de carrière¹² ouvre la voie à un risque de précarisation croissante de leur trajectoire une fois la thèse soutenue. Les données issues des enquêtes Génération du Céreq permettent de montrer comment se diffuse cette précarité des contrats dans le secteur académique. La figure ci-après montre que la part des personnels titulaires de la fonction publique a décliné de 58 % à 30 %, parmi les jeunes docteurs, trois ans après la thèse. Cette baisse ne se traduit pas par une transformation des emplois de fonctionnaires en CDI : la part des docteurs en CDI est restée stable sur l'ensemble de la

période considérée, diminuant même de 15 % à 13 %. Ces résultats sont par ailleurs communs à l'ensemble des secteurs disciplinaires, même s'ils sont moins marqués par exemple en droit-économie-gestion, secteur qui a connu une forte augmentation des postes universitaires en gestion dans les années 2000.

17 **Graphique 1. Les emplois occupés dans le secteur académique, trois ans après la fin de la thèse (par type de contrat)**



Source : Enquêtes Génération 2001 à 2013, situation professionnelle 3 ans après le doctorat (exploitation auteurs)

18 Note de lecture : EDD : emploi à durée déterminée, CDI : contrat à durée indéterminée. Le graphique montre pour chaque année d'observation et chaque discipline, le poids des emplois à durée déterminée dans la situation professionnelle des docteurs en emplois au sein du secteur académique, trois ans après la fin du doctorat. Progressivement, la part des emplois à durée déterminée augmente dans ce secteur, passant pour l'ensemble des disciplines de 27 % à 57 %.

19 **Tableau 2. Débouché professionnel trois années après la soutenance de thèse**

	Génération 2004				Génération 2010				Génération 2013		
	Secteur académique	Public Hors Recherche	R&D	Privé Hors Recherche	Secteur académique	Public Hors Recherche	R&D	Privé Hors Recherche	Secteur académique	Public Hors Recherche	R&D
Disciplines											
Mathématiques -physiques	57	17	12	13	60	7	19	14	45	10	27

Sciences de l'ingénieur -informatique	42	12	35	11	45	3	30	22	28	6	36
Chimie	49	14	24	13	45	7	30	17	35	11	30
SVT	59	8	19	14	47	22	18	14	38	22	19
Droit, économie et gestion	44	15	7	34	60	17	5	19	53	14	8
Lettres, sciences humaines et sociales	48	26	4	22	53	28	3	15	45	28	6
Ensemble	49	16	17	18	51	15	18	17	39	16	22

Sources : « Génération 2004, Interrogation en 2007 des sortants de 2004 », « Génération 2010, Interrogation en 2013 des sortants de 2010 », « Génération 2013, Interrogation en 2016 des sortants de 2013 », Céreq, exploitation auteurs.

- 20 Cette évolution des types de contrats au sein du secteur académique s'accompagne également d'une baisse des emplois occupés par les jeunes docteurs dans ce même secteur, trois ans après la fin de thèse (Tableau 2). Elle était en 2004 de 49 % pour l'ensemble des disciplines et de 39 % en 2016. Même si elle est moins marquée que pour les emplois de permanents, la baisse reste significative notamment pour la dernière génération. Les débouchés dans le secteur académique sont à la fois moins nombreux et plus précaires. Remarquons également que le constat est vrai pour l'ensemble des disciplines, même s'il est moins marqué en sciences humaines et sociales du fait notamment de la rareté des emplois dans la R&D. Cette baisse des débouchés dans le secteur académique est d'ailleurs compensée par la montée en puissance des emplois dans le secteur privé, aussi bien dans recherche qu'en dehors.

Un lien entre précarité dans le secteur académique et la baisse des aspirations professionnelles ?

- 21 L'objectif est d'essayer maintenant de mettre en évidence un lien statistique entre la hausse de des emplois précaires dans le secteur académique et la baisse des aspirations professionnelles vers ce secteur. Il a été possible de construire une base de données commune avec les informations sur les conditions de thèse et le devenir professionnel des docteurs, pour les enquêtes Génération 2004, 2010, en 2013, ce qui représente un échantillon de 5 127 docteurs. Chacune de ces enquêtes dispose d'informations sur les conditions de thèse et les aspirations professionnelles au moment de la thèse. Afin de pouvoir lier ces aspirations professionnelles aux conditions de précarité, nous introduisons comme variable explicative, le taux d'emploi en contrat à durée déterminée dans la recherche publique observable par le docteur dans la génération précédente pour chaque groupe disciplinaire¹³. Il est évident que le jeune docteur n'a

pas une connaissance parfaite de l'état du marché du travail. On peut cependant supposer que par son intégration dans le milieu scientifique, par les informations qu'il peut recevoir et parfois observer au sein de son laboratoire de recherche, par les résultats des enquêtes d'insertion qui se développent au sein des écoles doctorales et des universités, il ait une idée de l'évolution de ses débouchés et des postes ouverts dans les concours, surtout s'il souhaite s'orienter dans le secteur académique. Il ne s'agit pas de considérer les jeunes doctorants comme des agents hyper-rationnels qui décideraient uniquement de leur parcours professionnel en fonction de la valeur marchande de leur diplôme. Cela ne semble pas le cas lorsqu'ils font le choix de s'inscrire en thèse si l'on considère la rentabilité monétaire des années passées en thèse (Perruchet, 2009). En revanche, on peut faire l'hypothèse que leur choix professionnel peut être sensible aux évolutions du marché du travail, ce qui a été constaté d'ailleurs par plusieurs recherches dans différents pays et disciplines (par exemple, Conti et Visentin, 2015).

- 22 L'intérêt d'une estimation statistique « toutes choses égales par ailleurs » est d'essayer de tester l'effet net de chaque variable. Une modélisation de type régression logistique est présentée ci-après (encadré 1). La variable endogène sera le projet professionnel dans le secteur académique, regroupant l'enseignement supérieur et la recherche publique. Plusieurs variables explicatives sont ensuite introduites : le groupe disciplinaire, le type de financement de la thèse, en identifiant notamment les bourses CIFRE dont le nombre a augmenté durant la période et qui ont vocation à faciliter une intégration dans les secteurs non académiques, le type de laboratoire de recherche, l'origine sociale, le genre ainsi que quelques éléments du parcours scolaire et universitaire. La présence de diplôme professionnel dans le parcours¹⁴ sera également intégrée dans la modélisation, sachant que l'on peut s'attendre, pour ces doctorants, à une meilleure connaissance des secteurs non académiques. Enfin, deux estimations seront proposées. Dans la première estimation, deux variables dichotomiques pour les deux plus récentes cohortes seront introduites. Il s'agit de vérifier que l'effet de la chute des aspirations vers le secteur académique se confirme toutes choses égales par ailleurs et n'est pas seulement liée à des effets de composition dans la population des jeunes docteurs. Dans la seconde estimation, ces variables seront remplacées par le taux d'emploi précaire au sein du secteur académique dans la discipline que peut percevoir chaque cohorte de doctorants au moment de leur soutenance.

Encadré 1. La régression logistique

La régression logistique est un modèle de régression utilisé lorsque la variable dépendante est dichotomique. L'objectif est d'essayer de prédire la variable dépendante, le projet professionnel dans le secteur académique qui est une variable dichotomique, en fonction de différentes variables indépendantes. Ce type de modélisation souvent utilisé en sciences sociales (Bressoux, 2010) vise à dégager des effets propres de chaque variable introduite pour expliquer la variable dépendante. Elle cherche à éliminer les effets de structures, par exemple dans notre cas, le fait que le type de financement de la thèse peut varier assez sensiblement selon la discipline. L'hypothèse « toutes choses égales par ailleurs » ne concerne néanmoins que les variables qui sont disponibles dans la base de données et introduites dans l'estimation. Les coefficients associés à chaque variable sont présentés dans le tableau 3. Le signe associé au coefficient permet

d'établir le sens dans lequel joue la modalité de chaque variable et intervient sur la probabilité dans notre cas, d'appartenir au secteur académique : un signe positif suggère une probabilité plus élevée alors qu'un signe négatif traduit une probabilité plus faible. L'écart type permet de calculer un test de significativité de chaque coefficient. Dans le tableau 3, lorsque ce coefficient est suivi d'une ou plusieurs étoiles, le test permet d'établir que le coefficient est significativement différent de 0.

23 Les résultats présentés dans le tableau 3, ci-après, indiquent que la discipline de thèse et le financement de thèse influencent la probabilité de déclarer un projet de travailler dans le secteur académique. Le caractère en partie irréversible des carrières s'amorce dès le financement du doctorat, l'obtention d'un contrat doctoral ou le financement sur des projets de recherche de type ANR augmente les chances de choisir le secteur académique, par opposition à une bourse CIFRE. La discipline est également déterminante : les doctorants de sciences humaines et sociales ont une probabilité beaucoup plus élevée de privilégier ce secteur, par manque peut-être d'alternatives sur d'autres segments du marché du travail. En revanche, ni le genre ni l'origine sociale n'ont d'effet significatif sur le projet au moment de la soutenance. Les travaux que nous avons cités dans la première partie de l'article semblent néanmoins montrer que l'effet du genre intervient plus en amont de la thèse, lorsque s'accumulent les postes à durée limitée et que les contraintes familiales risquent de peser encore plus sur les décisions professionnelles. L'effet de l'origine sociale est également difficile à observer à ce stade dans la mesure où les docteurs est une sous-population de diplômés fortement présélectionnée socialement. De plus, les questions dans l'enquête portent sur les grandes catégories sociales et ne permettent d'identifier finement ni la profession des parents ni leur diplôme le plus élevé. On peut néanmoins penser que, comme le notait Bourdieu (1984), les enfants d'enseignant chercheurs restent certainement les mieux informés des modes d'entrée dans la carrière académique. En revanche, être passé par une formation professionnalisée diminue la probabilité d'un projet dans le secteur académique. Cet effet est en partie dû au poids élevé des diplômés de grandes écoles qui poursuivent en thèse. La professionnalisation de leur parcours leur permet d'accéder à une double compétence qu'ils peuvent valoriser dans d'autres secteurs comme celui de la recherche et du développement, contrairement aux autres docteurs, qui ont des difficultés à accéder ces emplois malgré les aides publiques qui sont proposées pour leur embauche (Margolis et Miotti, 2017).

24 Tableau 3. Résultats de l'estimation concernant la probabilité de vouloir travailler dans la recherche publique au moment de la soutenance de thèse

Variable	Modalités	Modèle 1		Modèle 2	
		Coefficient	Ecart-type	Coefficient	Ecart-type
Cohorte	Génération 2004	réf.	réf.		
	Génération 2010	-0.481 ***	(0.079)		
	Génération 2013	-0.82 ***	(0.082)		

Sexe	Homme	réf.	réf.	réf.	réf.
	Femme	-0.12 .	(0.068)	-0.122 .	(0.067)
Parcours professionnel dans le supérieur	Uniquement des diplômes de formation générale	réf.	réf.	réf.	réf.
	Au moins un diplôme d'une formation professionnelle	-0.303 ***	(0.065)	-0.33 ***	(0.065)
Mention au Baccalauréat	Pas de mention BTB	réf.	réf.	réf.	réf.
	Mention Bien ou Très Bien	0.164	(0.11)	0.149	(0.11)
Financement de thèse	Aucun	réf.	réf.	réf.	réf.
	CIFRE	-0.778 ***	(0.166)	-0.804 ***	(0.166)
	Contrat doctoral	0.991 ***	(0.132)	0.975 ***	(0.131)
	Projets de recherche	0.66 ***	(0.133)	0.633 ***	(0.133)
Origines sociales	Très Favorisé	réf.	réf.	réf.	réf.
	Favorisé	-0.122	(0.083)	-0.114	(0.083)
	Intermédiaire	-0.086	(0.096)	-0.091	(0.096)
	Populaire	-0.014	(0.105)	-0.002	(0.105)
	Modeste	-0.088	(0.119)	-0.052	(0.117)
Discipline de thèse	Math/Physique	réf.	réf.	réf.	réf.
	Sciences de l'ingénieur	-0.378 ***	(0.11)	-0.579 ***	(0.115)
	Chimie	-0.723 ***	(0.122)	0.183	(0.159)
	Sciences de la vie - terre	0.003	(0.111)	0.985 ***	(0.164)
	Droit Eco Gestion	0.727 ***	(0.143)	0.24	(0.155)
	LSHS	1.043 ***	(0.129)	1.051 ***	(0.128)
Type de laboratoire	Equipe d'accueil universitaire	réf.	réf.	réf.	réf.
	UMR (unité mixte)	0.008	(0.082)	0.001	(0.082)
	INSERM, CEA, INRAE	-0.147	(0.12)	-0.168	(0.12)
	Autre (INRIA, CEMAGREF...)	-0.648 ***	(0.127)	-0.662 ***	(0.127)

Taux d'emploi à durée limitée dans la recherche publique				-0.039 ***	(0.005)
Constante		0.481 **	(0.184)	1.142 ***	(0.222)
Obs.		5114		5114	
AIC		6034.997		6070.215	
Log de Vraisemblance		-2996.498		-3015.107	

Note de lecture : Un signe positif du coefficient indique une probabilité plus élevée pour les doctorants de rejoindre le secteur académique par rapport à la modalité de référence. S'il est suivi de ***, le résultat est significatif à 1 %. S'il est suivi de **, il est significatif à 5 %, si est suivi de *, il est significatif à 10 %. Dans les autres cas, l'effet n'est pas significatif.

- 25 Enfin, les effets de cohorte semblent déterminants. La première estimation indique que les docteurs issus des enquêtes Génération 2010 et Génération 2013 ont une probabilité plus faible de vouloir rejoindre le secteur académique par rapport à ceux de la Génération 2004. La seconde estimation montre que le taux d'emploi précaire par discipline réduit la probabilité d'avoir ce projet « toutes choses égales par ailleurs ». Plus le taux d'emploi à durée déterminée dans la recherche publique par discipline est élevé, moins les docteurs souhaitent travailler dans le secteur académique. Autrement dit, la hausse de la précarité dans le secteur académique semble bien affecter l'intérêt des jeunes docteurs pour le secteur académique.

Conclusion

- 26 La formation doctorale joue un rôle décisif dans le renouvellement de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ces dernières décennies ont vu la montée en puissance d'une professionnalisation de la formation doctorale pour inciter les doctorants à diversifier leurs projets professionnels. L'accroissement des financements privés et le développement d'aides à l'insertion des docteurs dans les entreprises ont également contribué à une volonté publique d'accroître l'employabilité des jeunes docteurs en dehors du secteur académique. Cette politique a accompagné une réduction des postes de permanents dans l'enseignement supérieur et la recherche et une augmentation des contrats à durée limitée dans les années qui suivent l'obtention du doctorat.
- 27 Les résultats présentés dans cet article montrent que cette double évolution s'est accompagnée d'un changement attendu des aspirations professionnelles en fin de thèse, ce qui peut être cohérent dans une logique d'ajustement entre formation et emploi. La part des jeunes docteurs qui privilégient le secteur académique baisse très sensiblement dans les différentes disciplines. S'il n'est pas réellement possible d'évaluer directement les effets de la politique de professionnalisation à partir de nos données, faute d'avoir une information précise et longitudinale sur le contenu détaillé de la formation doctorale pour chaque doctorant, nos résultats soulignent l'influence de la hausse de la précarité dans le secteur académique. Cette dernière paraît inciter les jeunes docteurs à délaisser ce secteur. Ce détournement des carrières académiques diffère néanmoins selon les disciplines, les conditions de thèse, le parcours

universitaire du doctorant et est donc porteur d'inégalités. Il convient de savoir notamment si cela ne risque pas d'amplifier l'effet Mathieu dominant dans les sciences, au profit de ceux qui ont bénéficié des premiers avantages en termes de financements par exemple. Certains travaux d'économistes montrent que le principe des avantages cumulatifs qui affectent la compétition académique n'est pas forcément le plus incitatif sur la productivité scientifique, si les différences initiales, notamment durant la thèse, sont importantes (Carayol, 2005).

- 28 Ces évolutions conduisent également à s'interroger sur les enjeux de la formation doctorale et du rapport à l'avenir des doctorants. Les transformations de la formation doctorale peuvent paraître cohérentes avec les politiques de création de postes dans l'enseignement supérieur et la recherche. Les doctorants sont d'ailleurs sensibles à un besoin d'ouverture de la formation doctorale à différents niveaux (Gérard et Daele, 2015), même si on peut s'interroger sur la capacité de cette formation à transmettre une identité professionnelle en dehors du secteur académique (Dahan, 2007). Cette précarité peut également affecter les inscriptions en thèse dans un contexte économique incertain pour les doctorants. Le volume des inscriptions en première année de thèse a baissé de près de 20 % entre 2009 et 2018, et plus de 30 % dans l'ensemble des sciences humaines et sociales (MESRI, 2020)¹⁵.

BIBLIOGRAPHIE

Bart, D., Fischer, S. (2016). La valorisation du doctorat en sciences humaines et sociales : analyse de discours institutionnels et points de vue d'acteurs en sciences de l'éducation.

TransFormations : Recherches en éducation et formation des adultes, 15-16, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01933797>

Bataille, P., Le Feuvre, N., Kradolfer Morales, S. (2017). Should I stay or should I go? The effects of precariousness on the gendered career aspirations of postdocs in Switzerland. *European Educational Research Journal*, 16(2-3), 313-331.

Biaudet, P., Wittorski, R. (2015). Professionnalisation des doctorants : influence des formations « complémentaires » sur le développement des compétences et le positionnement professionnel. *Les dossiers des sciences de l'éducation*, 34, 91-119.

Bleiklie, I., Enders, J., Lepori, B., Musselin, C. (2011). New Public Management, Network Governance and the University as a Changing Professional Organization. Dans T. Christensen et P. Laegreid. *The Ashgate Research Companion to New Public Management*. Farnham : Ashgate, p. 161-176.

Bonnard, C., Calmand, J., Giret, J.-F. (2016). Devenir chercheur ou enseignant chercheur : le goût pour la recherche des doctorants à l'épreuve du marché du travail, *Recherches En Education*, 25, 157-173.

Bonnard, C., Calmand, J., Giret, J. F. (2017). International mobility of French Ph. Ds. *European Journal of Higher Education*, 7(1), 43-55.

Bourdieu, P. (1984). *Homo Academicus*. Paris : Editions de Minuit.

Bozzon, R., Murgia, A., Poggio, B., Rapetti, E. (2017). Work-life interferences in the early stages of academic careers: The case of precarious researchers in Italy. *European Educational Research Journal*, 16(2-3), 332-351.

Carayol, N. (2006). Les propriétés incitatives de l'effet Saint Matthieu dans la compétition académique. *Revue économique*, 57(5), 1033-1051.

Calmand, J. (2016). Les enquêtes sur le devenir professionnel des docteurs, état des lieux et usages. Dans M. Jaoul-Grammare et S. Macaire (dir.), *Étudier le devenir professionnel des docteurs*. Marseille : Céreq, p. 9-32.

Calmand, J. (2018). Les épreuves d'entrée dans les carrières universitaires : un chemin défavorable aux femmes ? *Education et Formations*, 98, 113-133.

Chao, M., Monini, C., Munck, S., Thomas, S., Rochot, J., Van de Velde C. (2015). Les expériences de la solitude en doctorat. Fondements et inégalités. *Socio-logos*, 10.

Charle, C. (1994). *La République des universitaires (1870-1940)*. Paris : Le Seuil.

Cibois, P. (2008). Pour une mesure sans biais du localisme. A propos de l'article de Olivier Godechot et Alexandra Louvet, Le localisme dans le monde académique: un essai d'évaluation. *Socio-logos*, 3.

Commission Européenne (2005), « Charte européenne du chercheur Code de conduite pour le recrutement des chercheurs », en ligne sur : https://cdn2.euraxess.org/sites/default/files/brochures/eur_21620_en-fr.pdf

Conti, A., Visentin, F. (2015). A revealed preference analysis of PhD students' choices over employment outcomes. *Research Policy*, 44(10), 1931-1947.

Dahan, A. (2007). Supervision and Schizophrenia: the professional identity of Ph. D supervisors and the mission of students' professionalisation. *European Journal of Education*, 42(3), 335-349.

De George, R. T. (2003). Ethics, academic freedom and academic tenure. *Journal of Academic Ethics*, 1(1), 11-25.

del Rio Carral, M. D. R., Fusulier, B. (2013). Jeunes chercheurs face aux exigences de disponibilité temporelle. Quelles logiques d'agencement entre la vie professionnelle et la vie privée? *Temporalités. Revue de sciences sociales et humaines*, 18.

Duhautois, R., Maublanc, S. (2006). La carrière des chercheurs dans les entreprises privées. *Connaissances de l'Emploi*, 26.

Enders, J. (1999), Crisis? What crisis? The academic professions in the "knowledge" society. *Higher Education*, 38(1), 71-81.

Espínola, A. F. (2018). Déchiffrer les inégalités dans le recrutement par concours des enseignant.es-chercheur.es (MCF) en sociologie en France. *Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie*, 13.

Fischer, S. (2018). La mission insertion professionnelle des doctorants en SHS: Tensions et enjeux autour des valeurs professionnelles dans les discours des enseignants-chercheurs. *Éducation et socialisation. Les Cahiers du CERFEE*, 47.

Francès, J. (2013). *Former des producteurs de savoirs : les réformes du doctorat à l'ère de l'économie de la connaissance*. Thèse de doctorat en sociologie, Paris : EHESS.

Gérard, L., Daele, A. (2015). L'évolution de la formation doctorale a-t-elle engendré une évolution dans les pratiques d'accompagnement doctoral ? *Recherche et formation*, (79), 43-62.

- Ghys, G., Louis, F. (2003). Évaluation du fonctionnement et de la place des écoles doctorales dans les établissements universitaires, *Rapport de l'IGAENR*, N° 03-068.
- Godechot, O., Louvet, A. (2008). Le localisme dans le monde académique : un essai d'évaluation, *La vie des idées*, 22 avril 2008, <https://laviedesidees.fr/Le-localisme-dans-le-monde.html>
- Grelet, Y., Mansuy, M. (2004). De la précarité de l'emploi à celle des trajectoires : une analyse de l'insertion en évolution. *Formation emploi*, 85(1), 87-99.
- Herschberg, C., Benschop, Y., Van den Brink, M. (2018). Precarious postdocs: A comparative study on recruitment and selection of early-career researchers. *Scandinavian Journal of Management*, 34(4), 303-310.
- Karady, V. (1973). L'expansion universitaire et l'évolution des inégalités devant la carrière d'enseignant au début de la IIIe République. *Revue française de sociologie*, 14(4), 443-470.
- Lanciano-Morandat, C. (2013). Temps officiels et disponibilités temporelles des travailleurs de la recherche académique et industrielle. *Temporalités. Revue de sciences sociales et humaines*, (18), <http://journals.openedition.org/temporalites/2607>, page consultée le 08 novembre 2020.
- Lazear, E. P., Rosen, S. (1981). Rank-order tournaments as optimum labor contracts. *Journal of political Economy*, 89(5), 841-864.
- Lee, H. F., Miozzo, M., Laredo, P. (2010). Career patterns and competences of PhDs in science and engineering in the knowledge economy: The case of graduates from a UK research-based university. *Research Policy*, 39(7), 869-881.
- Margolis, D. N., Miotti, L. (2017). Why Do French Engineers Find Stable Jobs Faster than PhDs? IZA Discussion Paper No. 11197, <https://ssrn.com/abstract=3092521>, page consultée le 08 novembre 2020.
- Perruchet, A. (2009). *Le doctorat : un investissement rentable ? : approches économiques et sociologiques*. Paris : l'Harmattan.
- Menger, P.-M. (1989). « Rationalité et incertitude de la vie d'artiste », *L'Année Sociologique*, 39, 111-151.
- MESRI. (2020). *L'état de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en France*, 13.
- Murgia, A., Poggio, B. (2014). At Risk of Deskilling and Trapped by Passion : A Picture of Precarious Highly Educated Young Workers in Italy, Spain and the United Kingdom. Dans L. Antonucci, M. Hamilton et S. Roberts (dir.), *Young People and Social Policy in Europe : Dealing with Risk, Inequality and Precarity in Times of Crisis*. Palgrave Macmillan UK, p. 62-86.
- Musselin, C. (1996). Les marchés du travail universitaires, comme économie de la qualité. *Revue française de sociologie*, 37 (2), 189-207.
- Musselin, C., Enders, J. (2008), Back to the Future? The Academic Professions in the 21st Century. Dans OECD. *Higher Education to 2030, 1, Demography*. Paris : OECD, p. 125-150.
- Passaretta, G., Trivellato, P., Triventi, M. (2019). Between academia and labour market—the occupational outcomes of PhD graduates in a period of academic reforms and economic crisis. *Higher Education*, 77(3), 541-559.
- Picard, J.-F. (1999). La création du CNRS, *La Revue pour l'histoire du CNRS*, 1, <https://doi.org/10.4000/histoire-cnrs.485>
- Viry, L. (2006). *Le monde vécu des universitaires ou la République des égos*. Rennes : PUR.

NOTES

1. Déclaration de Bologne 1999, Déclaration de Bergen 2005, Déclaration de Londres 2006
2. Ce texte présente notamment la recommandation de la Commission du 11 mars 2005 concernant la charte européenne du chercheur et un code de conduite pour le recrutement des chercheurs.
3. Le modèle de tournoi a notamment été proposé par deux économistes, Lazear et Rosen (1981)
4. Ainsi Bataille et al. (2017, p. 327) concluent leur recherche: “We suggest that the final destination of male and female leavers may not necessarily be less attractive or rewarding than the uncertainty and precariousness they currently face within the increasingly greedy and structurally ungrateful or unrewarding higher education and research institutions”.
5. Cette recherche a été présentée au colloque « Égalité des chances ou égalité des réussites dans l’enseignement supérieur ? » en mars 2020, à Montpellier.
6. Par exemple, le développement récent en France de « *job-market séminaire* » sur le modèle anglosaxon dans certaines disciplines permet à quelques jeunes docteurs de présenter leurs travaux dans des universités qui pourraient être intéressées par leur recrutement, avant l’ouverture du concours. Or, d’un point de vue formel, elle n’est aucunement liée à la procédure administrative de recrutement.
7. APEC : Association Pour l’Emploi des Cadres
8. ANRT : Agence Nationale de la Recherche Technologie.
9. CIFRE : Conventions Industrielles de Formation par la REcherche
10. Les docteurs de plus de 35 ans ne sont pas concernés par l’enquête, ce qui conduit à sous-représenter les docteurs en lettres et sciences humaines. On peut cependant penser que les problèmes d’insertion professionnelle se posent moins directement pour ces derniers.
11. Même si les chiffres ne sont pas exactement comparables et que l’on ne connaît pas le type de contrat de travail, on peut mettre en perspective cette évolution des postes ouverts au concours avec la hausse des effectifs de chercheurs dans les entreprises. L’enquête R&D du Ministère de l’Enseignement Supérieur montre que celle-ci a plus que doublé entre 2000 et 2018, ce qui représente une hausse des effectifs de 5000 chercheurs par an. Cependant, le nombre de docteurs employés comme chercheurs dans les entreprises de R&D représente à peine 12% des emplois (MESRI, 2020).
12. Par exemple, la Loi LRU du 10 août 2017 donne la possibilité de recruter en CDD ou CDI des contractuels avec des services pour l’enseignement, nettement supérieur à celui des maîtres de conférences.
13. Cette variable est construite de la manière suivante : par exemple, un docteur ayant soutenu sa thèse de physique en 2010 se verra affecté le taux de précarité dans le secteur académique correspondant à son groupe disciplinaire et qui est issu de l’enquête Génération 2007, pour les docteurs diplômés en 2007 et interrogés 3 ans après sur leur situation. Autrement dit, nous nous servons de la part d’emploi précaire calculé à partir des résultats de l’enquête Génération précédente, que les jeunes docteurs pourraient observer dans le secteur académique lorsqu’ils soutiennent leur thèse. Ces taux d’emploi précaire sont présentés dans le graphique 1.
14. Les diplômes professionnels repérés dans les parcours sont principalement les BTS, les DUT, les licences professionnelles, les masters professionnels et les diplômes d’écoles de commerce ou d’ingénieurs.
15. Nous renvoyons le lecteur intéressé par cette évolution à l’Etat de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche et de l’Innovation, n°13 et notamment à la fiche 38 (MESRI, 2020).

RÉSUMÉS

Le doctorat est en France une condition nécessaire pour accéder à des postes de permanents de chercheurs et d'enseignants-chercheurs dans l'enseignement supérieur et la recherche publique. Il n'est cependant pas une condition suffisante, même si une majorité de jeunes doctorants souhaitent se stabiliser dans ces emplois. La formation doctorale, notamment depuis la création des écoles doctorales, a cherché à proposer d'autres alternatives professionnelles. A partir des enquêtes du Céreq sur l'insertion des jeunes docteurs, nos travaux soulignent une baisse assez sensible des aspirations des jeunes docteurs à rejoindre le secteur académique en fin de thèse. Ils montrent également que la hausse de la précarité dans ce secteur paraît affecter leur projet professionnel en les incitant à se tourner vers d'autres débouchés.

In France, a doctorate degree is a necessary condition for accessing permanent positions in higher education and public research. However, it is not a sufficient condition, even if a majority of young Doctorate students wish to stabilize themselves in these jobs. Doctoral training, especially since the creation of doctoral schools, has sought to offer them other professional alternatives. Based on the Cereq surveys on the labour market integration of young doctors, our work highlights a fairly marked drop in the aspirations of young doctors to join the academic sector at the end of their PhD. They also show that the increase in precariousness in this sector seems to affect their career plans by encouraging them to look to other opportunities.

INDEX

Mots-clés : doctorant, projet professionnel, enseignement supérieur, recherche, professionnalisation

Keywords : PhD student, career plans, higher education, research, professionalization

AUTEURS

JULIEN CALMAND

IREDU, Université de Bourgogne Franche-Comté

JEAN-FRANÇOIS GIRET

IREDU, Université de Bourgogne-Franche Comté, Pôle AAFE-Esplanade Erasme BP 26513 - 21065
DIJON CEDEX